



European Draughts Confederation

Numéro de Protocole EDC: 130/2022/ Actes
Date: 24 octobre 2022

Réunion du Comité de Direction n. 3 - 2022 du Comité de Direction élu le 03.08.2019

En présentiel (Osio Sotto, Bergamo – Italie) et via Zoom, 17 septembre 2022

A 16h05, en présence de *Carlo A. Bordini* (Président EDC – ITA), *Johan Demasure* (Premier Vice-Président et Directeur des Tournois Jeunes - BEL), *Tarmo Tulva* (Vice-Président et Directeur des Tournois, EST), *Jan Ziolkowsky* (Directeur des Tournois Vétérans, GER), membres élus du Comité de Direction d'EDC, *Ingrida Drukteynite* (LIT) et *Uladzislau Splendzer* (BLR), ont motivé leur absence. *Rik Keurentjes* était invité en tant que Représentant du Comité des Athlètes et des Entraîneurs d'EDC (pas de droit de vote), il s'est connecté via Zoom. Le quorum étant atteint, le Comité de Direction d'EDC a commencé à travailler avec l'Agenda suivant

Agenda:

1. **Discours d'ouverture du Président**
2. **Rapport Financier 2021 d'EDC** (*Notes explicatives sur le R.F., bilan, état financier et bancaire*)
3. **Championnats d'Europe 2022 : Rapport et planifié**
4. **Contrôle antidopage**
5. **Nouveau site Web EDC (également pour permettre le paiement en ligne)**
6. **Cotisation annuelle de la Fédération EDC à partir de 2023**
7. **Calendrier 2023**
8. **Assemblée Générale d'EDC 2023**
9. **Autres évaluations diverses et possibles**

Dans le discours d'ouverture, le Président d'EDC a remercié les participants.

Ensuite, le point **2. Rapport Financier 2021 d'EDC** (*Notes explicatives sur le R.F., bilan, état financier et bancaire*) a été discuté. Le Président Bordini a montré les documents et les mouvements du compte n. 561905177 sur le compte bancaire FMJD, envoyé en juin et aimablement donné par Aare Harak, trésorier de la FMJD.

Les revenus EDC 2021 concernent les droits d'inscription pour les Championnats d'Europe par Equipe, Blitz et Rapides (3.410,00 €), CE Vétérans (495,00 €), CE Moins 27 (860,00 €), une contribution de la FID pour l'Assemblée Générale 2021.

Les dépenses EDC 2021 concernent les coûts pour les Championnats d'Europe par Equipe, Blitz, Rapides (-1.709,10 €), pour l'Assemblée Générale 2021 (-821,63), et pour enregistrer officiellement le nouveau Statut EDC, les diplômes supplémentaires et les frais postaux (- 879,27 €); pour le CE Vétérans (-217,50 €), CE Moins 27 (-501,50 €) et les droits de pré-inscription pour le CM 2021 (-2.400,15 €).

Revenus totaux 2021: 7.514,52 €; Total des dépenses 2021: -6.878,37 €. Résultats 2021: un bénéfice de 636,16 €. Par conséquent, le passif actuel total d'EDC est passé de 3.691,33 € (2020) à 4.524 48 €, comme le montre le bilan (état de la situation financière).

Le président d'EDC, Bordini, a également rappelé que, comme indiqué par e-mail, depuis le 12 septembre, EDC possède son propre compte bancaire à la banque Intesa Sanpaolo, avec un Compte bancaire intitulé :

European Draughts Confederation

IBAN: IT88P0306909606100000190151. Un autre objectif atteint.

Le Comité a approuvé à l'unanimité le **Rapport Financier 2021 d'EDC**.

Ensuite, le point **3. Championnats d'Europe 2022 : Rapport et planifié** a été examiné et Johan Demasure, DT Jeunes, a eu un discours sur le succès du CE Jeunes en Cappadoce (Turquie) en août, avec une très bonne organisation. Il y avait un nombre satisfaisant de participants, compte tenu de l'augmentation du prix des billets d'avion et que ni Russes ni Biélorusses ne pouvaient participer.

À propos des Championnats d'Europe Moins 27, à Dalmine (Italie) du 19 au 25 septembre, il a été remarqué que Anastase Leclerc n'avait pas été accepté parce qu'il manquait la demande d'inscription de la Fédération Française, malgré plusieurs rappels. À propos des Championnats d'Europe des Vétérans, à Osio Sotto (Italie) du 19 au 25 septembre, il a été remarqué qu'un bon nombre de joueurs envoyaient des inscriptions.

Pour les deux compétitions, CE Moins 27 et CE Vétérans, les joueurs repris dans la liste finale ont été inscrits par leur Fédération nationale.

En outre, il a été décidé que le Jury d'Appel pour le CE Moins 27 est composé de *Tarmo Tulva* (Président), *Carlo Bordini* et *Jan Zioltkowski*, membres ; tandis que le Jury d'Appel pour le CE Vétérans est composé par *Tarmo Tulva* (Président), *Carlo Bordini* et *Johan Demasure*, membres.

Le Comité a approuvé cela à l'unanimité.

À propos du Championnat d'Europe 2022, Open et Femmes, se déroulant à Kortrijk du 3 au 9 octobre, le point a été déplacé à la fin de la réunion.

Pour ce qui concerne le point **4. Contrôle antidopage**, en accord avec la FMJD, la FID et la FMJD et le responsable Médical d'EDC, les tests antidopage EDC (4 joueurs) auront lieu le 20 septembre à Dalmine et Osio Sotto (Italie), pendant les CE Vétérans et Moins 27, avec le superviseur Dr. Renato Capurro, responsable médical d'EDC. Ces tests seront payés par la FID qui organise les championnats.

Le Comité a approuvé cela à l'unanimité.

À propos du point **5. Nouveau site Web EDC (également pour permettre le paiement en ligne)**, après les évaluations des coûts de reconstruction du site Web, malgré pas si cher, il est également clair qu'actuellement, les finances d'EDC ne permettent pas d'en développer un nouveau. Ensuite, Tarmo Tulva, expert en la matière, vérifiera la possibilité de renouveler le site Web existant de manière moins chère que d'en créer un nouveau. Fin octobre, l'argent disponible pour EDC sera plus clair, alors d'autres évaluations pourront être effectuées.

Puis le point **6. Cotisation annuelle de la Fédération EDC à partir de 2023** a été traité. Le président a rappelé ce qui a été déterminé au cours de l'AG 2021 et la réponse finale qu'il a reçue à Riga, de la FMJD, sur l'impossibilité d'avoir une partie des cotisations de la FMJD pour la Fédération Continentale.

Après diverses évaluations, le Comité a déterminé qu'à partir de 2023, la cotisation annuelle à EDC pour une Fédération Ordinaire est fixé à 50 € pour chacune. Le Comité de Direction l'a approuvé à l'unanimité.

Pour ce qui concerne le point **7. Calendrier 2023**, Tarmo Tulva a rappelé que pour le CE Jeunes, on pouvait demander à la LDF (quelque chose avait déjà été demandé) et qu'il écrira (encore) au président de la LDF pour voir s'il y a de réelles possibilités de l'organiser en Lituanie. Jan Zioltkowski a déclaré qu'il devait vérifier une proposition pour le CE Vétérans, et Carlo Bordini a informé de la volonté de la FID d'accueillir le CE Blitz et Rapides en Italie. Quoi qu'il en soit, après le dernier CE 2022, fin octobre, un e-mail sera envoyé à toutes les Fédérations, demandant des propositions pour les Championnats d'Europe 2023.

À propos du point **8. Assemblée Générale d'EDC 2023**, le président d'EDC a informé sur les possibilités de l'organiser en même temps qu'un Championnat d'Europe 2023, pour économiser l'argent d'EDC.

Pour ce qui concerne le point **9. Autres évaluations diverses et possibles**, le Comité a partagé l'opportunité de réaliser deux nouveaux tampons en caoutchouc EDC pour le Directeur des Tournois Jeunes, et le Directeur des Tournois, étant donné que le Directeur des Tournois Vétérans et le Président en ont déjà eu un. Cela parce qu'à la fin des Championnats d'Europe, la plupart des joueurs ont besoin du classement avec tampon et signature d'EDC. Le Président fournira ce qu'il faut pour réaliser les deux nouveaux tampons en caoutchouc.

Après une petite pause-café, la réunion a recommencé, avec la dernière partie du point **3. Championnats d'Europe 2022 : Rapport et planifié**, et le traitement exact du Championnat d'Europe 2022, Open et Femmes, se déroulant à Kortrijk du 3 au 9 octobre. Le nombre de joueurs de la liste provisoire est à peu près le même qu'en 2018, lorsque les joueurs russes et biélorusses pouvaient jouer.

Johan Demasure a expliqué que le sponsor principal, M. Harry Otten, a promis 15 000 €, dont 10 000 € déjà donnés aux organisateurs locaux. Johan Demasure a également parlé d'un e-mail qu'il a reçu le 5 septembre avec un paiement pour Darya Tkachenko, de nationalité ukrainienne jusqu'en 2016, lorsqu'elle a commencé à jouer comme russe. Elle joue actuellement dans le même club que M. Otten (WSDV de Wageningen, Pays-Bas).

Après une vérification des inscriptions, le Comité a pris note qu'EDC n'avait reçu aucune demande officielle et réglementaire au sujet de Darya Tkachenko avant la date limite, le 10 septembre, sur l'adresse indiquée dans les « Rules and Regulations » du CE, dans lesquels il est écrit que « l'inscription par les Fédérations Nationales auprès du bureau d'EDC : registration@europedraughts.org »

Il a été rappelé que la déclaration de la FMJD du 30 mars avait clairement indiqué que « *les joueurs de la Fédération Russe du Jeu de Dames et de la Fédération Biélorusse du Jeu de Dames ne peuvent participer à aucun tournoi officiel, car la FMJD / l'EDC n'acceptent que les inscriptions des fédérations et non des joueurs individuels.* »

En outre, le président du NUDF (National Ukrainian Draughts Federation) n'a pas ajouté à la liste Mme Darya Tkachenko, et le 16 septembre en explique explicitement les raisons : en référence aux règles internes de la FMJD Art. 6, page 2 : «*Un joueur qui possède la double nationalité doit choisir une fois pour toutes la Fédération qu'il ou elle souhaite représenter et n'est pas autorisé à être sélectionné par les deux*» et une exigence similaire est fournie dans la règle 41 de la Charte Olympique: Bye-Law to Règle 41 «*1. Un concurrent qui est un ressortissant de deux pays ou plus en même temps peut représenter l'un d'eux, comme il peut choisir. Cependant, après avoir représenté un pays aux Jeux Olympiques, dans les Jeux continentaux ou régionaux ou dans les championnats mondiaux ou régionaux reconnus par la IF pertinente, il ne peut pas représenter un autre pays à moins qu'il ne remplisse les conditions énoncées au paragraphe 2 ci-dessous qui s'appliquent aux personnes qui ont changé leur nationalité ou acquis une nouvelle nationalité. La situation de Tkachenko correspond au paragraphe 41.1, depuis 2016 (lorsqu'elle a reçu une deuxième citoyenneté), elle a une position inchangée : la première citoyenneté est ukrainienne et la deuxième citoyenneté est russe.* »

Demasure a demandé à réfléchir, de toute façon, à cette demande inhabituelle, compte tenu de la lettre du Secrétaire général de la FMJD du 7 septembre, dans laquelle il est écrit «*la FMJD a adopté la décision suivante : . La FMJD permet à Mme Darya Tkachenko de participer à des tournois officiels sous le drapeau FMJD ; . La FMJD interdit à Darya Tkachenko de participer à des tournois officiels qui ont des athlètes par quota de pays. Cette décision pourrait être modifiée en ce qui concerne l'année 2023 si avant la fin de l'année 2022, la FMJD obtient des informations claires sur la citoyenneté de Mme Darya Tkachenko.* »

La plupart des membres du Comité ont partagé l'idée que la lettre n'ajoute rien, c'est une possibilité (permet) pas une obligation et sur base des «*Rules and Regulations*» du CE 2022, publié le 18 juin, il n'y a aucune possibilité de jouer comme Neutre ou en vertu du drapeau FMJD, mais uniquement comme représentant d'une Fédération: dans les règles et réglementations du CE, il est indiqué que le «*tournoi est ouvert à chaque joueur européen qui accepte ces règles et réglementations et effectue l'enregistrement par le biais de sa fédération*» et dans le cas de Darya Tkachenko, cela ne peut être que la fédération russe ou (au cas où c'est accepté par la NUDF) la fédération ukrainienne. On se souvient également qu'elle n'avait pas été admise au CM Blitz à Riga, en juillet.

Ensuite, la seule possibilité d'admettre Mme Darya Tkachenko au CE 2022 est de modifier les «*règles et réglementations du CE 2022*», en introduisant la possibilité de jouer sous le drapeau FMJD, et le Président Bordini, acceptant la demande du Vice-Président, Demasure, a demandé un vote au Comité pour une évaluation extraordinaire du problème : 3 contre = Tarmo Tulva, Jan Ziolkowski, Carlo Bordini; en faveur = Johan Demasure. Ensuite, le Comité a conclu que «*dans l'affaire Darya Tkachenko, le Comité d'EDC a pris en compte la réglementation interne de la FMJD Article 6 (https://www.fmjd.org/downloads/FMJD_internal_regulations.pdf), où il est écrit «un joueur qui possède la double nationalité doit choisir une fois pour toutes la Fédération qu'il souhaite représenter et n'est pas autorisé à être sélectionné par les deux.* » Mme Tkachenko choisit une fois pour toutes la Fédération Russe du Jeu de Dames et a joué les plus récents championnats internationaux dans l'équipe russe. Par conséquent, elle est considérée comme une joueuse russe et, selon la décision conjointe FMJD et EDC, les joueurs russes et biélorusses ne sont pas autorisés à participer à des événements de titre en raison de l'invasion russe en Ukraine. Cette décision s'applique à tous les Championnats d'Europe jusqu'à ce qu'il en soit décidé différemment. >>

En tout cas, le Président enverra une lettre à la FMJD demandant des éclaircissements sur les effets de la lettre du 7 septembre (Remarque : Lettre envoyée le 18 septembre avec une réaction rapide du président FMJD dans laquelle il clarifie qu'EDC est libre de décider et qu'en tout cas elle ne peut pas participer au Championnat du Monde 2023. Après cette réponse, personne du Comité d'EDC n'a changé d'idée et aussi Uladislav Spenszer a dit que s'il avait été présent, il aurait voté contre).

Ensuite, le Comité a défini le Jury d'Appel pour le CE Open et Femmes 2022 avec Frank Teer (Président, Pays-Bas), Aare Harak (Estonie) et Jan Ziolkowski (Allemagne), membres.

A 19h45, comme il n'y avait rien d'autre à discuter, le Président a remercié les participants pour leur temps et le grand travail et a clos la réunion du CD.

Le Président du Comité de Direction d'EDC
Carlo A. Bordini